



Demarches prefecture pour sans papier algérienne

Par **nana93**, le **05/09/2012 à 14:55**

Bonjour, rn rn étant rentre régulièrement sur le sol français entant qu'étudiante algrienne en 2010 ,et après quelques malheureux circonstances je suis devenu comme on dit " sans papier" , je me suis mariée y a 3 jours avec un français de nationalité ,et donc mes questions sont :rn rn rn es que je dois me déplacer a la préfecture, quelle seront les démarches ?!!! rn rn rn rn un peu perdu quand même donc si il y a parmi vous qui pourrais éventuellement m' aide

Par **amajuris**, le **05/09/2012 à 15:08**

bjr, rn vous pouvez consulter ce lien: rn <http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F1764.xhtml> rn cdt

Par **nana93**, le **05/09/2012 à 15:16**

j 'entends bien , et merci de m'avoir repondu , mais il me semble que la situation n etais pas pareil, malheureusement . rn rn l